Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 3 Joumada I 1445
17 Novembre 2023

N° 134

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **2625**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2625**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **2627**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2632**
Homologation de résolutions **2633**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2634**
Avis aux créanciers **2641**
Convocations
Sociétés anonymes **2643**
Divers
Avis au public **2645**
Rectificatifs **2646**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

Dénomination : Société communautaire locale Femme Haffouz

Type de la société : Société Communautaire locale

Montant du Capital souscrit : 10.000 Dinars.

Siège social : Rue Ali Zouaoui-Haffouz- Kairouan

Objet : Transformation de produits agricoles, élevage de volailles, élevage et engraissement de moutons, distillation d'huiles essentielles et médicinales.

Durée : 99 ans.

Date de dépôt du projet du statut et contrat constitutionnel de la société : 02/11/2023 au greffe du tribunal de première Instance de Kairouan sous dossier n°07

Nombre des parts à souscrire : 100 parts

Valeur nominale de la parts : 100 dinars

Date de tenue de l'assemblée constitutive et la souscription : 30/10/2023 au siège social de la société.

Fondateur :

- Sabrine AMERI : CIN n°11859781
- Hasna JAMAOUI : CIN n°07572263
- Zeineb ZRIBI : CIN n°09900860
- Monia JAOUADI : CIN n°07695868
- Sameh TLILI : CIN n°07737436
- Ines MRABET : CIN n°07661085
- Nesrine KASSABI : CIN n°09777313
- Jamila JABLAOUI : CIN n°07690995
- Sondes KASSABI : CIN n°07743171.

2023S01361SODB1

Constitution d'une société

Société Civile professionnelle de médecins Centre Ibn Hayen

Société Civile professionnelle de Médecins

Capital : 180.000, 000 dinars

Suivant les statuts enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 7 Novembre 2023 quittance n°M006934 enregistrement n°23506301. Il a été constitué la société suivante :

- Dénomination : Société civile professionnelle de médecins Centre Ibn Hayen
- Forme juridique : Société civile
- Siège social : Route de Tunis km3 Dar Ettabib - Sfax
- Objet : RADIO, ECHOGRAPHIE, SCANNER, IRM.
- Capital : 180.000,000 DT
- Durée : 99 ans
- Gérance : Mounir Mehdi
- M.F : 1844005E/A/M/000.

2023X01445SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société POLYCLINIQUE ALMAJED SANTE

SA au capital de 13.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble Essayeh Avenue Habib Bourguiba Sidi Bouzid

IU RNE : 1315617J

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 6/11/2023 à 9h au siège de la société; enregistré à la recette des finances Rue de la république Sidi Bouzid le 8 Novembre 2023 sous le °23711674 quittance n°M114963 et déposé au RNE le 10 Novembre 2023 dossier n°2022157526, le conseil d'administration a décidé de :

- Accepter la démission de Monsieur Majed BEN FARAH ZINOUBI de son poste de président du conseil tout en gardant son poste d'administrateur.
- Nommer Mme, Nadia BEN AYED en tant que nouveau président du conseil.
- Nomination de Mme Souad SELMI nouveau directeur général de la société.
- Nomination de M. Wajih ABDALLAH en tant que directeur médical de la société.

2023R02699SANB2

STE HERBIOTECH AROMA SA

Capital social : 4.038.290 DT

Siège social : Z.I Bouarada 2 Lot A26 6180 Siliana

MF : 1212924Y

RC : B24150572011

Suivant le PV de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 15/9/2023 enregistré à la recette des finances de Bouarada le 22/9/2023 sous le n°23700992 quittance n°M017455, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du registre des entreprisses le 10/11/2023 sous le n°AC121552023.

Il a été décidé :

- L'augmentation du capital actuellement fixé à 4038290 Dinars, divisé en 403 829 actions de 10 dinars chacune, d'une somme de 306 120 dinars avec une prime d'émission de 443874 dinars pour le porter 4 038 290 TND à 4 344 410 dinars, et ce par l'émission de 30 612 actions nominatives nouvelles de 10 DT de valeur nominale chacune à émettre et à libérer intégralement en numéraire lors de leur souscription.
- Suppression du droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires au profit de la société Assurances CTAMA, SA.
- La valeur des actions souscrites sera déposée au compte indisponible ouvert auprès de la Banque Nationale Agricole agence B sous le n°03001029032104534729.

- Modification des statuts de la société selon les dispositions du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/9/2023.

- La souscription des actions objet de l'augmentation du capital pourra être réalisée durant le délai minimum de quinze (15) jours suivant la date à laquelle l'augmentation du capital, les fates d'ouverture et de clôture des souscriptions seront annoncées aux actionnaires au moyen d'un notice publiée au bulletin officiel du Registre National des Entreprises.

2023R02701SANB2

Société Marina Médicale Internationale

SA capital social : 18.000.000 DT

Siège social : Rue 14 Janvier Immeuble Aida Sfax

M.F : 1337782R

RC : B084142014

CNSS : 638613-62

Suivant procès-verbal du conseil d'administration n°4/2022 du 11 décembre 2022, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 7/3/2023, sous le n°23801294, quittance n° M001125 dont un exemplaire original a été déposé auprès du registre national des entreprises Sfax, le 15/11/2023 sous le n°2023177584, le conseil a décidé de nommer Mr Hichem Hadj Tayeb titulaire de CIN n°05331289 délivrée le 21-6-2016 et Mr Ahmed Baccour, titulaire de la CIN n°05277593 délivrée le 14-6-2008, pour signer le contrat définitif avec société FADY de promotion immobilière et ce conformément au procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 11-12-2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 16/12/2022, sous le n°22506686, quittance n°M007281 et M007283.

2023X01468SANB2

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE VIABILISATION

Société anonyme

Au capital social de 1.400.000D

Siège social : 51, avenue Hédi Nouira - Ennasr II

Identifiant RNE numéro : 0012123A

En vertu des délibérations, de la réunion du Conseil d'Administration du 31/10/2023, dont le procès-verbal a été enregistré le 6/11/2023 à la recette des finances d'El Menzah VI, sous le numéro 23708281, (quittance numéro M129212) et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 7/11/2023 sous le n°2023175306, il ressort la décision suivante :

Les membres du conseil d'administration décident de renouveler le mandat du Directeur Général par intérim de la SIVIA, Monsieur Mohamed Sofiène CHAOUACHI, pour une durée de deux mois, à compter du 01/11/2023.

2023402700SANB2

SOCIETE TUNISIAN INVESTMENT COMPANY

S.A au capital de 20 463 130 Dinars

Siège social : 8 bis, Rue Mustapha Sfar 1002 - Tunis

Identifiant Unique : 1068519D

Suivant PV de l'AGO du 14/07/2020 enregistré à la recette des finances cité Mahrajène - Tunis le 24/11/2021 sous le n°21806677 quittance n°7087 dont un exemplaire a été déposé au RNE le 26/11/2021 sous le n°2021112590, il a été décidé la nomination de la société Consulting, Management & Gouvernance en tant que commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2014, 2015 et 2016.

Suivant PV de l'AGO du 18/08/2020 enregistré à la recette des finances cité Mahrajène - Tunis le 24/11/2020 sous le n°21806679 quittance n°70091 dont un exemplaire a été déposé au RNE le 26/11/2021 sous le n°2021112590, il a été décidé la nomination de Mr Mohamed Adel Grar, la société Al Karama Holding et la société Al Karama Holding en tant qu'administrateurs pour les exercices 2015, 2016 et 2017.

En vertu du PV du CA du 18/08/2020 enregistré à la recette des finances cité Mahrajène - Tunis le 24/11/2021 sous le n°21806680 quittance n°70093 dont un exemplaire a été déposé au RNE le 26/11/2021 sous le n°2021112590, il a été décidé le renouvellement du mandat de Mr Mohamed Adel Grar en tant que Président Directeur Général de la société pour les exercices 2015, 2016 et 2017.

Suivant PV de l'AGO du 10/12/2021 enregistré à la recette des finances cité Mahrajène - Tunis le 24/12/2021 sous le n°21807468 quittance n°76048 dont un exemplaire a été déposé au RNE le 23/02/2022 sous le n°202212757, il a été décidé le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes la société Consulting, Management & Governance pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

2023402709SANB2

LES PERLES DU DESERT SA

Société anonyme

Totalement exportatrice

Capital social : 10.000 Dinars

Siège social : Imm. Amen El Bouhaira - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

IU : 1432766B

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 14/9/2023 enregistré à la Recette des Finances le Lac - Tunis le 25/10/2023 sous En°23708690 Qn°M102013

- Monsieur Fernando Banon Izu a démissionné de son poste de directeur général

- Le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Walid Kalboussi en qualité de directeur général pour une durée de trois années avec détermination de ses pouvoirs

- Un Exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 8/11/2023 sous Identifiant Unique n°1432766B et dossier n°2023175872.

2023402718SANB2

«VINCCI MEDITERRANEE SA»

Société anonyme

Capital social : 12.800.310 Dinars

Résidence Myriam - Rue Lac Viva - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

IU : 0769558D

Suivant un P.V du conseil d'administration en date du 18/7/2023

(Enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er bureau - Tunis le 23/10/2023 sous En°009188 QN°23804960).

- Les Administrateurs ont décidé de renouveler le mandat du Président directeur général Mr. Miguel Angel Caléro pour la durée de son mandat d'administrateur

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 7/11/2023 sous I.U n°0769558D sous dossier n°2023175505.

2023402719SANB2

«SANLUCAR FLOR'ALIA SA»

Société anonyme

Capital social : 14.525.000 Dinars

Siège social : Al Hariza - El Alia - Bizerte

Identifiant Unique : 0306968X

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 14/9/2023 enregistré à la Recette des Finances El Alia le 27/10/2023 sous En°23800953 Qn°M037080.

- Monsieur Fernando Banon Izu a démissionné de son poste de directeur général

- Le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Walid Kalboussi en qualité de directeur général pour une durée de trois années avec détermination de ses pouvoirs

- Un Exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 8/11/2023 sous Identifiant Unique n°0306968X et dossier n°2023175871.

2023402720SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Cession de parts sociales

Société de distribution générale et services (DGS)

SARL au capital 25.200DT

Avenue d'Algérie Immeuble ben zina - Sfax

IU : 0795184R

Suivant un procès-verbal de l'AGE daté le 15/9/2016 et enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 4/10/2016, sous le n°16803898, quittance n°M004245, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax sous le n°20172128 le 11/01/2017, il a été décidé l'approbation de cession des parts sociales et la modification des articles 7 et 8 des statuts.

2023X01452SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 2/11/2023 reçu numéro M077068 enregistrement n°23202353 M Nafaty Faouzy vend à M Hedhli Mohamed le fonds de commerce situé au 53 rue El ESTIKLAL Menzel Bourguiba.

Toute opposition aura lieu chez l'acheteur au 53 rue El ESTIKLAL Menzel Bourguiba dans les 20 jours suivant l'annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de vente a été publié aux journaux "Echourouk et le Quotidien" le 4/11/2023.

2023T01058FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 24/10/2023 et enregistré à la recette des finances de Bizerte le 02/11/2023 sous le n°23204671, quittance n°M065458, Ferdaous bent Mohamed Fethi Fouchali matricule fiscal 1774675/Z a vendu à Farida Bent Mostari Jaziri et Wael, Imen, Lobna, Najla, Amira, Hassen fils du feu Mekki Jannedi la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis au 10 lotissement municipal Sidi Salem, Bizerte dont l'activité est «commerce de peinture, décoration et produits sanitaires» pour un prix total de 4000 dinars.

Lest oppositions doivent être adressées à la vendeuse à son adresse : 02 Rue Khlil Fouchali, cité de la santé Bizerte, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la vente au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal "le Quotidien" paru le 9/11/2023.

2023T01092FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé édité le 3/10/2023 par l'avocate maître SANA KHMIRI, son cabinet sis au 1 avenue 4653 Tunis, signé et légalisé à la Municipalité Tunis le 4/10/2023 sous le n°30, quittance n°19631, enregistré à la recette des finances de Bardo le 26/10/2023 sous le n°23204181, quittance n°M0740256 ; Mr Mohamed Ben Hbib Ben AMOR MCHABET a vendu à Mme OUMAYMA Bent ELMOULDI Bent SALAH Bent BRAHIM, la totalité du fonds de commerce situé au 14 rue Taher Sfar sidiya, Bardo - Tunis aménagé pour l'exercice de tout commerce.

Les éventuelles oppositions seront acceptées, dans les vingt jours au plus tard suivant la publication de la cession du fonds de commerce au journal officiel de la République Tunisienne, au domicile élu de Mme OUMAYMA Bent ELMOULDI Bent SALAH bent BRAHIM, la totalité du fonds de commerce situé au 14 rue Taher Sfar sidiya, Bardo - Tunis.

Cet avis a été publié dans deux journaux Echourouk et le Quotidien le 14/11/2023.

2023T01093FCCC2

Renonciation des parts d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances Le Kram Nord le 8/11/2023 sous le n°23208167 quittance n°116932 Mr Adel Ben Mhenni Ben Bouich Ben Harzallah suivant procuration de son frère Mr

Bouich Ben Mhenni Ben Bouich Ben Harzallah a renoncé à Mr Mohamed Amine Ben Mohamed Ben El Amine Blagui tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour vente produits alimentaires sis à la rue Ahmed Telili Aéroport Le Kram - 2015 Tunis.

Toutes oppositions seront déposées chez Mr Mohamed Amine Ben Mohamed Ben El Amine Blagui à l'adresse du fonds pendant 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 14/11/2023.

2023T01094FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bab Swika Tunis le 8/11/2023 quittance n°M070175, enregistrement n°23203003, Mr Mohamed Ali B. Abderrazek Zardoum a vendu et cède à Mr Yassine B. Ahmed B. Said Khorchani et Mr Nasr B. Ali B. Ahmed Khorchan, la totalité du fonds de commerce, sis 147 rue Kasba 1006 Bab Swika - Tunis.

Toute opposition doit être signifiée à l'adresse du Maître Adel Chalfouh Avocat 20 Rue Jamel Abdennaser - Tunis.

Un délai de 20 jours à partir de la parution du présent au JORT sous peine de nullité.

Le présent avis a été également publié aux journaux Essabeh et le Temps le 15/11/2023.

2023T01098FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat daté du 24/10/2023 enregistré le 25/10/2023 Mr Ghribi Abdelmejid a vendu le fonds de commerce composé par ses éléments corporels et incorporels sis à la boutique numéro «07» lotissement Neder cité elbessetine Mnihla Ariana dénommé café «Raouen» à Hassen May CIN n°07368823 délivrée le 14 mars 2023.

Toute opposition sur le prix par les créanciers doit se faire au cabinet du Maître Jouini Abdelwaheb sis au 97 Avenue 2 Mars Bardo - Tunis.

Cette annonce a été publiée au Quotidien le 15 novembre 2023.

2023T01100FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Aux termes d'un contrat notarié établi par Monsieur Ismail Mami et Ahmed Al-Waslati en date du 12/4/2023, enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 9/6/2023, numéro 083861M, Monsieur Hichem Bendhiaf a concédé à une donation de l'intégralité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité comme café de première catégorie situé à la rue Habib. Bourguiba Hammamet à M. Kacem Bendiaf

Les contestations seront acceptées dans les délais légaux au lieu du fonds de commerce, rue Habib Bourguiba, Hammamet, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est paru aux journaux quotidiens La Presse et Essahafa El Yaoume le 11/11/2023.

2023R02691FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé signé en date du 21 et 26/9/2023 et enregistré à la recette des finances de Dar Chaaben Elfehri en date du 28/9/2023 numéro du reçu MO50018 numéro d'enregistrement 23202190 Majdi Mannoubi a renoncé au profit de Lina Bensalem dans tout le fonds de commerce avec tout ses composants matériels et immatériels qui est constitué et situé au numéro 11 avenue Habib Bourguiba à Dar Chaaben el Fehri à Nabeul, et est destiné à être utilisé à la coiffure et à la vente des produits cosmétiques et fixateurs des cheveux. Les oppositions seront admises au local du propriétaire des murs Kamel Bensalem à 11 avenue Habib Bourguiba à Dar Chaaben el Fehri dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de publication au J.O.R.T.

Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 6 octobre 2023.

2023R02696FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à Chenini Nahal le 24/10/2023, série n°M020241, Reçu n°23201294 Mme Assia Mehrez a vendu à Mme Khaoula Hassan qui accepte la totalité du fonds de commerce (Vente Produits alimentaires et produits divers) exploité à NAHAL près de l'école primaire.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteuse Mme Khaoula Hassan à son adresse Sidi Omrane Nahal dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au journal officiel de la République Tunisienne, toute opposition dépassant ce délai est non avenue.

Le présent avis a été publié aux quotidiens : "Le Quotidien et Achourouk" du 3/11/2023.

2023R02698FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p légalisé le 02/11/2023 enregistré à la recette des finances de Tebourba le 3/11/2023 quittance M054189, n° d'enregistrement 23201549, Ahmed Ben Tomin demeurant à l'avenue Ibn Kholdoun Mourouj 1 Ben Arous a vendu à Hafedh Bougerra" demeurant à la rue Om Mlel n°1 Kairouan la totalité du Fonds de commerce de la pharmacie sise à la rue de la Gare Tebourba Mannouba.

Toutes oppositions sur le prix se fera entre les mains de l'avocat Maître Khemaies Kefi sis au 25 rue Ellyssa Kairouan dans un délai de vingt jours à compter de la parution de cette insertion au J.O.R.T.

Cette insertion est parue dans les journaux Achourouk et Le Quotidien du 10/11/2023.

2023R02702FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé portant les signatures légalisées de ses deux parties auprès de la municipalité de Menzel Bourguiba en date du 01/11/2023, enregistré à la recette des finances Menzel Bourguiba sous le n°23202357 Quittance n°M077124, en date du 02/11/2023 madame Latifa Ben Salah épouse Majdi Zhani, titulaire de la carte d'identité nationale n°08992210 délivrée le 5/10/2022, matricule fiscal n°1835900/C, l'identifiant unique n°1835900C, a vendu à monsieur Rochdi Hanafi, titulaire de la carte d'identité nationale n°08116678 délivrée le 29/8/2022 la totalité du fonds de commerce exploité en tant que préparation jus de fruit au local sis à la rue Hédi Nouira Menzel Bourguiba avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Maître Mzoughi Olfa, avocate à la cour de cassation, titulaire de la CIN n°05685405 et de matricule fiscal 995967 /E, en son étude sis au 6 rue Hédi Cheker Menzel Bourguiba dans un délai de 20 jours à compter de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Etant observé que cet avis a paru en langue Arabe au journal Echourouk du 9/11/2023, page 26, Colonne 02, et en langue Française au Journal Le Quotidien du 9/11/2023, page 08, Colonne 01.

2023R02709FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente d'un fonds de commerce en date du 3/10/2023, enregistré à la recette des finances de Monastir le 23/10/2023 sous n°23207564 quittance n°M072895. Mme Nour El Houda Abbes, titulaire de la CIN n°04108188 a vendu et cédé à Mr Ramzi Sallem, titulaire de la CIN n°06901183, la totalité du fonds de commerce du local destiné tout commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au local n°1 à l'imm. Sis à la Rue 18 Janvier 1952 Monastir. Les oppositions sont reçues entre les mains de l'acheteur au local concerné objet du ce contrat dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 14/11/2023.

2023S01354FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente enregistré à la recette des finances de hammam Sousse sous le n°23207317 quittance n°114135 en date du 13/11/2023 la société de restauration Sérénissima située à la rue Mokhtar Attia n°11 Tunis, immatriculée au registre national des entreprises sous le n°1105450k représentée par son gérant monsieur Mohamed Chawki Nagati titulaire de la cin n°04469326 a vendu la totalité du fonds de commerce situé au bd 14 Janvier route touristique Hammam Sousse sous l'appellation the sandwish shop avec tous les éléments matériels et immatériels à madame Nedra MENNAI titulaire du passeport n°J008439 résidant au BD 14 Janvier Hammam Sousse. Les oppositions seront reçues par maître Kamel Bahri, avocat à la cour, à son étude située au BD Yesser Arafat Sahloul1 Sousse.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 15/11/2023.

2023S01355FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 25/10/2023 enregistré à la recette des finances Fouchana le 8/11/2023 sous n°23204843; quittance n°M093765. Mme Malika Bent Amer Hentati, cin n°00511818 délivrée à Tunis le 10/9/2015 et Matricule Fiscal 0141580R demeurant Pharmacie el Hentati boulevard de l'Environnement elmhamdiya Ben Arous a vendu à Ghada Bent Hsan Ben Ali Derbali, cin n°09246488 délivrée à Tunis le 6/4/2019 demeurant cité ouest Jelma Sidi Bouzid, la totalité d'un fonds de commerce exploité "Pharmacie" sous titre Pharmacie Hentati située boulevard de l'Environnement Elmhamdiya Ben Arous.

Les oppositions se font au domicile Pharmacie el Hentati boulevard de l'Environnement elmhamdiya Ben Arous dans le délai de 20 jours de la date de sa parution au jort.

Cet avis a été publié au quotidien «Echourouk» 14/11/2023.

2023S01356FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Monsieur Yessin Ben Mahjoub Attia Essafi titulaire de la carte d'identité nationale n°08277271 résident à la Rue Farhat Hachad Eljem Gouvernorat Mahdia déclare avoir vendu tout le fonds de commerce destiné à la vente en gros des produits divers sis à la route de ceinture Eljem suite au contrat rédigé le 6/10/2023 enregistré à la recette des finances le 24/10/2023 quittance n°M059776 à société Lotfi Abdelfatteh "LE PRESTIGE DU CCE" en la personne de son représentant, Lotfi Abdelfatteh titulaire de la carte d'identité nationale n°03966176 résidente à l'Avenue premier Juin Eljem Gouvernorat Mahdia.

Toutes les oppositions doivent être adressées au bureau de l'avocat maître Bouamoud Hayet Rue Taib Mhiri immeuble julious bureau n°02 Eljem et ceci dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 15/11/2023.

2023S01358FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte seing privé du 30/10/2023 enregistré à la recette des finances Aboulkacem Chebbi Sfax, le 31/10/2023 enregistrement n°23204939 Quittance n°M099936, Mme Dhoua Bent Rafik Ben Mohamed Fourti Ep Mounir Zouoiari (C.I.N n°05388350), a vendu à Mme Lobna Bint Jalel Ben Ali Madyoub (CIN n°11034618), la totalité du fonds de commerce sise à Zouit Aboukacem Cheffi et Remedt Sfax du local destiné Buvette avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont acceptées entre les mains du Maître Moez Gdoura, 33 avenue Léopold Senghor Sfax, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Chourouk» et le «Quotidien» le 11 novembre 2023.

2023X01449FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax le 6/11/2023 sous le n°23203836 quittance n°M085392, Mr Boubaker Jebli titulaire de la c i n n°06007720 a vendu à Mr Racem Derbel titulaire de la c i n n°1500 1467 tout le fonds de commerce exploité à la vente de volaille situé à la route teniour Km 4,5 Saadallah Sfax.

Les oppositions se feront entre les mains de l'acheteur au lieu du fonds de commerce susmentionné dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

Le présent avis a été publié aux journaux Le Quotidien et Achourouk du 11/11/2023.

2023X01458FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Gremda le 8/11/2023, sous le n° 23203871, quittance n°M085738, Mr Mohamed Kachaoui c.i.n 11026778 a cédé un fonds de commerce qui consiste en une cafétéria nommée THE GOLD sise à la Rte Gremda km 6 Sfax, à Mahmoud Affes c.i.n 11130813.

Toute opposition doit être sous peine de nullité adressée à Maître Fathi Jammoussi rue Hafouz imm Entilaka Sfax dans un délai ne dépassant pas vingt jours de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal "Essabah" du 11/11/2023 page 9.

2023X01460FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

par acte sous seing privé en date du 25/10/2023 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 31/10/2023 sous le numéro 23206099 n° de quittance M072293. Mr ELYES BOUDABBOUZA, titulaire de la c.i.n algérienne n°000068457 vend et cède et transporte à monsieur JAMEL RJAIBI titulaire de la c.i.n n°01536372, qui accepte la totalité du fonds de commerce exploité au local (avenue HBIB BOURGUIBA numéro 125 Bizerte) destiné à l'exercice des activités commerciales.

Les oppositions seront reçues chez maître MATTOUSSI CHAKER dont l'étude est au 47 rue Tunis Bizerte et ce dans un délai de 20 Jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien.

2023402654FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Matricule Fiscal : 1144196H/A/P/000

Suivant acte sous seing privé en date du 6/11/2023 enregistré à la recette des finances la goulette sous le n°23208076 - Quittance n°116278 Mme Fatma Bent Mostfa Ben Habib Ben Abdallah domiciliée n°73 Avenue Roosevelt la Goulette Tunis a vendu la totalité de son fonds de commerce situé au 10 Rue Des Martyrs le Kram 2089 Tunis et qui a pour objet «vente, alimentation générale, cadeaux et parfums lait et dérivés, légumes et fruits» à Mme Khawla Bent Kamel Ben Hsine Dardouri, domicilié à In Daffeli Tibar Béja.

Le prix de vente a été consigné entre les mains de la vendeuse et doivt être présenté à l'adresse du fonds de commerce sis 10 Rue Des Martyrs le Kram 2089 Tunis, dans les 20 jours qui suivent la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié à Essabeh du 10/11/2023.

2023402696FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances ksar Essaid le 3/11/2023 quittance M067546 n°23203781 Mr Sofien Mahfoudhi et Akrem Lachheb ont cédé à la STE IKRASOU, MF 1815425k, la totalité du fonds de commerce sis à la rue Hassan Ennouri n°01 Ksar Essaid. Les oppositions seront adressées à l'acheteur rue Hassan Ennouri n°01 Ksar Said Bardo dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 12/11/2023.

2023402698FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Midoun Djerba le 31/10/2023 reçu n°M080587 enregistrement n°23204804 Radhoune Alkadiri a vendu à la société "restaurant aand sahebna" IU n°1838709T, la totalité du fonds de commerce destiné à l'exploitation de l'activité de "restaurant et pizzeria", avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à résidence Hannibal sur la route reliant Midoun et El May, en face de la mosquée Hadher à Midoun Djerba, Médenine.

Les oppositions doivent être adressées au lieu du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis.

Cet avis a été publié aux journaux Le Temps et Assabah du 11/11/2023.

2023402712FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maitre Hamadi JAZA Avocat à la Cour de Cassation, et enregistré à la recette de finances Sidi Hassine Tunis le 3/11/2023 sous le numéro 23204045 reçu numéro M101613, la société SANITAIC SARL, IU N°0001279L, a vendu à Monsieur Hassane Ben Mohamed Taieb Dridi, le fonds de commerce exploité dans les locaux n°103 et 104, sis à l'avenue de l'environnement (Rue N°4850) Sidi Hassine Sijoumi Tunis, ayant pour objet le commerce des produits et des appareils électroménagers ainsi que toute activité commerciale à l'exception de la vente des vêtements, tissus et chaussures, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées dans 20 jours après la parution de cet avis au JORT et ce à l'adresse du fonds vendu à Monsieur Hassane Ben Mohamed Taieb Dridi.

Cette annonce a été publiée aux journaux : Assabah, le Temps le 11/11/2023.

2023402713FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé légalisé le 26/9/2023 et enregistré à la recette des finances de l'avenue Tayeb Mhiri à Nabeul le 02/10/2023 sous le numéro 23305309 reçu n°M093116 Sadok Ben Salem demeurant à la rue Ali Bouchoucha à Nabeul a loué à la société vallée d'art au nom de sa gérante Lina Bensalem demeurant à la rue Ibn Mandhour cité ennajeh à Nabeul la totalité du fonds de commerce exploité comme institut privé de musique avec tous ses composants matériels et immatériels sis à la rue Ahmad Tlili à Nabeul. Les oppositions doivent être remises au local du propriétaire des murs et du fonds de commerce Sadok Bensalem à la rue Ali Bouchoucha numéro 11 à Nabeul dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 6 octobre 2023.

2023R02695FCCC3

Résiliation d'un contrat de location

Gérance d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 10/10/2023, enregistré à la recette des Finances de la Marsa le 11/10/2023 sous le numéro 23306288, quittance n°120260, M. El Mostafa SOUIFI, commerçant, demeurant au 63, rue Ibn Jazar, la Marsa, et M. Wassim ALAKAB, demeurant à la rue du 18 Janvier, Bembla, Monastir, ont convenu d'un commun accord de résilier le contrat de location-gérance du fonds de commerce, situé au 63, rue Ibn Jazar, la Marsa, Tunis, conclu entre eux en date du 6/6/2023 et enregistré à la recette des Finances de la Marsa le 6/6/2023 sous le numéro 23303592, quittance n°75467.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens «Le Quotidien» et «Echourouk » du 8 novembre 2023.

2023R02704FCCC3

Location Gérance d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 12/10/2023, enregistré à la recette des Finances de la Marsa le 13/10/2023 sous le numéro 23306341, quittance n°121450, M. El Mostafa SOUIFI commerçant, demeurant au 63, rue Ibn Jazar, la Marsa, a donné en location gérance à M. Wassim ALAKAB, demeurant à la rue du 18 Janvier, Bembla, Monastir, un fonds de commerce, situé au 63, rue Ibn Jazar, la Marsa, Tunis, et ce, pour une durée de un (1) an à compter du 01/10/2023 renouvelable par tacite reconduction.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens «Le quotidien» et «Echourouk» du 8 novembre 2023.

2023R02705FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 26/10/2023, enregistré à la recette des finances quai Tarek Ibn Zied Bizerte le 26/10/2023 sous le numéro 23306022 selon quittance n°M071165, Mr. Hamda Maklouf, titulaire de la CIN n°01576963 et demeurant au 19 rue Bab Al Khoukha Bizerte, a loué à Mr. Souhaib ben Nacef, titulaire de la CIN n°08968992 demeurant 85 cité Hassan Nouri Bizerte le fonds de commerce exploité actuellement comme Cafeteria et Fast Food, sis au 19 rue Bab Al Khoukha Bizerte. Le présent avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 3/11/2023.

2023402699FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location enregistré à la recette des finances La Charguia le 18 octobre 2023 quittance n°M108714 enregistrement n°23307998 quittance n°M108714 et l'avenant enregistré le 08 novembre 2023 quittance n° M114641 enregistrement n°23307998

Mr. Ali ben ben Béchir ben Mansour titulaire de la C.I.N n°00478041 a loué tout le fonds de commerce exploité pour faire les travaux de tirage, photocopies et le traitement de texte sis au 71 rue Alain Savary Tunis à Mme. Ayda Bent Ahmed ben Ali Marouki titulaire de la C.I.N n°04737409

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 14 novembre 2023.

2023402701FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location de fonds de commerce du 15 mai 2023 signé de la part de maître Mohamed Hedi Fouchali et enregistré à la recette des finances Palais des Finances Bizerte le 17 mai 2023 quittance n°M031185, enregistrement n°23301801, Mme Hela Kara Biben titulaire de la C.I.N n°05623001 a loué à la société HEALTHY FOOD PASTERIS dont l'identifiant unique 1550758K représentée par son gérant Mr. Slim El Ghali le fonds de commerce sis à la Rue Thaalbi Bizerte. Cette annonce a été publiée dans le journal Echourouk le 7 Novembre 2023.

2023402704FCCC3

Gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des finances avenue Habib Bourguiba - Tozeur, le 01/8/2023 sous le Volume 2023, Case 31342, Folio 23301832, la Société d'Administration et de Gestion des Stations-service (SAGESS),société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse, Cité Les Pins, Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des Entreprises sous le n°1477397P, a confié en gérance libre à la «Société Station - Services Charfi», société unipersonnelle à responsabilité limitée, dont le siège social est sis à avenue Farhat Hached - 2210 Tozeur, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1824714S, un fonds de commerce consistant en une station-service OLA Energy de vente de carburants et lubrifiants sise à Tozeur, avenue Farhat Hached.

La présente gérance libre est conclue pour une période de deux années consécutives, commençant le 01/7/2023 et prenant fin le 30/6/2025, moyennant un préavis de 4 mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie d'huissier notaire. A défaut de préavis, la gérance libre se renouvelle par périodes de trois ans.

Le présent avis a été publié dans le quotidien le Temps le 21 septembre 2023.

2023402708FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu d'un contrat de location d'un Fonds de Commerce (Gérance libre) enregistré à la Recette des Finances de Sidi Hssin en date du 9/11/2023 sous le n°23304158 Quittance n°7328, Mme Sana Bent Mohamed Fadhel Zakraoui, - agissant au nom et pour le compte des enfants mineurs : Chahd, Ranim, et Roudaina, en qualité de leur tutrice légale après la mort de leur père, a loué à la Société (Rayonnage Bnet Mahjoub) en cours de constitution en la personne de son représentant légal Mme Sana Bent Mohamed Fadhel Zakraoui, titulaire de la CIN n° 04567715 du 28/11/2008, tout le Fonds de Commerce en gérance libre et exploité dans l'activité du Commerce d'étagères métalliques, dans les locaux sis à : 26 Rue 4299, Cité Ezzouhour 4 - Tunis, et ce pour une période de 3 ans renouvelables qui commence le 1 novembre 2023 et prend fin le 31 octobre 2026.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 15/11/2023.

2023402716FCCC3

Location d'une gérance libre

Suivant acte S.S.P en date du 18/5/2023, enregistré à la recette des finances La Goulette le 23/10/2023, Quittance n°112118, Enregistrement n°23307682, Mr Badreddine Enimer, CIN n°00370307, a loué à la société MALONGO CAFEINO, société en cours de constitution représentée par son gérant Mr Anis Khmiri, CIN n°02488788, sous forme d'une gérance libre son fonds de commerce exploité en un Salon de Thé, sis au C10 des roses RESD SOUD, l'Aouina 2045.

Les oppositions doivent être déposées à l'adresse du fonds de commerce mentionnée ci-dessus, dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de la publication au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 16/11/2023.

2023402717FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association sportive - Club Horizon

Adresse : 22, Rue de France Bardo 2000

Président : Chargui Maher

Membres : Sanchou Rym, Abdelnadher Tej-Ben Brahim Arij Mehrzia, Guider Hédi.

Objectifs :

L'association a pour objectif de former, recadrer les jeunes, les encourager, développer leurs capacités physiques et mentales.

De les faire progresser aux plus hauts niveaux sportifs et éducatifs.

Elle s'engage également à participer à diverses compétitions sportives sous la supervision des universités sportives auxquelles elle participe.

2023T01085APSF1

Constitution d'un Groupement de Développement

ELAZALIK LABIADH GALB ERAKHEM

Adresse : Kerchaou Smar Gouvernorat de Tataouine 3225

Selon récépissé n°13 du 7/11/2014

Il est constitué un groupement de développement :

Dénomination : GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ELAZALIK LABIADH GALB ERAKHEM.

Siège social : Kerchaou Smar Gouvernorat Tataouine 3225.

Objet : Protection des ressources naturelles de région et conseils d'utilisation.

Durée : 99 ans

Président de conseil : Mr. Khalifa Ben Nacer Sagar est nommé président de conseil de groupement.

Trésorier : Mr. Fethi Ben Bechir Azlouk est nommé Trésorier de groupement.

2023R02700APSF1

Avis

Syndicat des propriétaires Résidence Sami Sijoumi

Suivant PV de l'assemblée générale en date du 10/3/2020 enregistré à la recette des finances de Sidi Hssine le 22/5/2023 quittance n°M052493 enregistrement n°23701775

Il a été constitué un Syndicat :

Nom social : Syndicat des propriétaires Résidence Sami

Objet social : Entretien et suivi de toutes les opérations administratives et financières.

Siège social : Sijoumi

Il a été décidé de nommer :

Mr Mohamed Loukil : Président de Syndicat

Fathi Nasri : Trésorier

Basma Gizani : Secrétaire générale.

2023R02708APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Générations Sousse de Taekwondo

Objet : Sportif

But : Former et encadrer des jeunes, les encourager à participer à des activités sportives et développer leurs capacités sportives et physiques, notamment en Taekwondo.

Siège : Avenue Grand Maghreb Arabe - Appt n°11- Imm. Chaouech 4000 Sousse.

Carte N° : 73-03/2023

Correspondance : N°3922 du 13/11/2023

Président : Sarhane Bouassida

Secrétaire Générale : Imen Belmahrsia

Trésorière : Houda El Ayeb.

2023S01357APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Al Forssan Equestrian Club

Siège : Borj Youssef

Objet du titre foncier : 78 911 Ariana, Kaâlat El-Andalous

Les membres :

- Président de l'association : Taoufik Garmattou

- Vice-président : Ahmed Lasram

Trésorier : Sami Zouari

Secrétaire Général : Adam Bellagha

Membre chargé des relations avec la fédération : Idriss Chaouachi

Objectifs :

L'association a pour objectif de former, d'encadrer et d'encourager les jeunes et de développer leurs capacités physiques et techniques et de les faire progresser aux plus hauts niveaux sportifs et éthiques. Elle s'engage également à participer dans les différentes compétitions sportives sous la tutelle de la Fédération Tunisienne des Sports Equestres.

2023402703APSF1

Homologation de résolutions

Syndic résidence Imen 3 Soukra

Suivant le PV de l'assemblée générale tenue le 23 Août 2023 enregistré à la Recette des finances Ariana en date du 7 septembre 2023 sous le numéro 23308502 reçu numéro 103343.

Et conformément à la décision de la municipalité de la Soukra datée du 6 novembre 2023 sous le numéro 4921 décide ce qui suit :

1- L'élection d'un bureau du syndic composé des personnes suivantes :

- Walid Lamloum : Président

- Mustpha Ben Sassi : Trésorier

- Mehdi Zouari : Membre

- Abdelmonem Maghrebi : Membre

Ahlem Sanekli : Membre.

2- La continuité d'adopter la double signature entre le président et le trésorier pour toutes les opérations bancaires liées au compte ATB n°01085116111200050952.

2023T01099APSF2

Syndic de propriétaires de Résidence Melia

D'après le procès-verbal de l'assemblée générale inspecté par l'huissier notaire le 23 juillet 2023 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 4 août 2023 reçu n°50347 enregistré sous n°1640 déposé à la Municipalité de Bekalta le 14 août 2023.

Les nouveaux Membres ont été élu :

Président : Mondher Griguiche

Trésorier : Brahim Kebayer

Secrétaire général : Ameur Chairi

Membres :

- Noureddine Abdelhadi

- Fethi Touir

- Narjes Fersi Ben Salem

- Souhir Khouaja Griguiche.

2023S01353APSF2

Comité de gestion el menzah V B Résidence les Pyramides

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale élective des copropriétaires de la résidence les Pyramides du 21 mars 2023 enregistré à la recette des finances en date du 3 avril 2023 sous le numéro 23802547 Quittance n°050059, il a été décidé que le bureau du comité de gestion est constitué comme suit :

Présidente : Leila Mouelhi Attia,

Trésorier : Mohamed Bettaieb.

2023402721APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet de Maître Imed Hachicha

Avocat près la cour de cassation

8 rue El Arissi Tunis

Tél. : 71. 33 97 59 & 98 32 25 62

hachichaimedavocat@gmail.com

MF : 000PA509587N

Le poursuivant : AMEN BANK société anonyme représentée par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V, RC : N°B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

Nabil Ben Rachid Karoui directeur général titulaire de la cin n°00267670 demeurant au 75 Avenue Mohamed 5 - 1002 Tunis Belvédère, Rue Raaed Bjaoui la Marsa Tunis.

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8, rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

- La totalité de la propriété dénommée Narjess 101 d'une superficie de 139 m² objet du t.f n°178642 Tunis ainsi que les quotes-parts y afférent dans les parties communes et indivises 119/10000. La dite propriété consiste en un appartement portant le n°B22 situé au 2ème étage du bloc de la résidence platinium sise actuellement aux Berges du Lac Tunis et une place de parking n°17 situé au sous sol du bloc.

- La totalité de la propriété dénommée Narjess 13 d'une superficie de 4 m² objet du tf n°178562 Tunis ainsi que les quotes-parts y afférent dans les parties communes et indivises 3/10000 la dite propriété consiste en un cellier portant le n°b22 situé au sous sol du bloc.

- La totalité de la propriété dénommée Narjess 85 d'une superficie de 140 m² objet du titre foncier n° 178627 Tunis ainsi que les quotes-parts y afférent dans les parties communes et indivises 119/10000 la dite propriété consiste en un appartement portant le n°b12 situé au 1er étage du bloc de la résidence platinium sise actuellement aux Berges du Lac Tunis et une place de parking n°16 situé au sous sol du bloc.

- La totalité de la propriété dénommée Narjess 11 d'une superficie de 4 m² objet du t.f n°178560 Tunis ainsi que les quotes-parts y afférent dans les parties communes et indivises 3/10000 la dite propriété consiste en un cellier portant le n°B12 situé au sous sol du bloc détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Tunis.

Mise à prix :

1.231.028.325 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus reparties comme suit :

- Le prix de l'appartement B 12 objet du T.F n°178627 Tunis ainsi que les quotes-parts y afférent 610.494.500 dinars

- Le prix du cellier et place de parking : 7.200.000 dinars

- Le prix de l'appartement B22 objet du T.F 178642 Tunis ainsi que les quotes-parts y afférent ainsi la place de parking n°17 : 606.13.825 dinars.

- Le prix du cellier n°B22 : 7.200.000 dinars.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis le mardi le 19/12/2023 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compètent.

2023T01095VEPA1

CABINET CHAKER AVOCATS

Tél : 71.257.859

M.F : 1139464/A/A/M/000

A la demande de : La société CIAR sise à Tunis 10 Rue Pierre de Coubertin.

Contre la partie saisie : Senda Bougatfa C.I.N n°05448894 chez Cabinet Ben Yedder Avocat 11 Avenue Habib Thamer Tunis.

A la diligence de : CABINET CHAKER AVOCATS représenté par Maître Yahia Chaker 38 rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet du TF n°97063 Tunis consistant en un terrain de 212 m² sis à la Marsa 18 Rue du Stade sur lequel est édifié un duplex de 212 m² bâtis composé d'un sous sol abritant un parking et une chaufferie et d'un RDC comprenant un patio, salon, chambre, cuisine et salie d'au et un étage comprenant un patio, 3 chambres et 2 salles de bain.

Mise à prix : 293.380D, 000 frais en sus

Date et lieu de la vente : Mardi 19/12/2023 devant le Tribunal de 1ère Instance de Tunis à 9H.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2023T01096VEPA1

CABINET CHAKER AVOCATS

Tél : 71.257.859

M.F : 1139464/A/A/M/000

A la demande de : La société CIAR sise à Tunis 10 Rue Pierre de Coubertin.

Contre les parties saisies : Héritiers Sabah Kallel : Radhia, Mohamed, Mourad, Anouer, Leila fils de Rachid Kallel et Raoudha El Jed et Marwa et

Tahar fils de Jalel Kallel CIN inconnues demeurant à Tunis 133 Avenue de la Liberté.

A la diligence de : CABINET CHAKER AVOCATS représenté par Maître Yahia Chaker 38 rue Ghandi Tunis.

Part indivises à vendre : Les 149,250ème indivis du TF n°86403 Tunis consistant en un terrain de 597 m² sis à Tunis 133, Avenue de la Liberté sur lequel est édifié une villa de 609 m² bâtis composée d'une cave et 2 étages comprenant 2 patios, 4 salons, 2 balcons, 2 placards, 7 chambres, 2 cuisines, 2 salles de bain, 2 salles d'eau et une terrasse avec buanderie le tout entouré d'un jardin avec 2 garages.

Mise à prix : 530.532D, 000 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mardi 19/12/2023 devant le Tribunal de 1ère instance de Tunis à 9H.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2023T01097VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Dalenda Aouem Sahnoun

Avocate près la cour de cassation

Rue Aboubakr El Balai Imm Luxor II 3ème étage B3.1 Montplaisir Tunis

MF : 513984/C/A/P/000

71 901 341

Adresse mail : Cab.aouemdalanda@gmail.com

Le poursuivant : BTK, poursuite et d'élégance de son représentant légal demeurant à 10 bis avenue Mohamed V Tunis RC B152691996.

Avocat poursuivant : Maître Dalenda Aouem Sahnoun Avocate demeurant à la rue Aboubakr El Bakri Imm Luxor II 3ème étage B3.1 Montplaisir Tunis MF 5 1 3984/C/A/P/000.

Le débiteur principal : Mr Abdelkarim Ben Ameur CIN 01310896 demeurant à 7 rue d'Athène 1000 Tunis.

La partie saisie : 1) Mr Abdelkarim Ben Ameur CIN 01310896 demeurant à 7 rue d'Athène 1000 Tunis.

2) Mme Essia Ben Doua, CIN 04755952, demeurant au 5 rue Mohamed Ali Annabi Tunis belvédère

Objet de la vente : La propriété dénommée «Villa Suzanne Jean», objet du titre foncier n°115078 Tunis sis à la rue Mohamed Ali Annabi Montplaisir Tunis, représentant un bâtiment composé de 2 étages, d'une superficie de 329 m².

Mise à prix : Quatre cent cinquante-six mille neuf cent soixante-dix-sept dinars 151 millimes (456.977dt151).

Date et lieux de l'adjudication : 19 décembre 2023 à 9 heures du matin devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Tunis.

Visite des Lieux : La visite des lieux peut se faire tous les jours pendant l'horaire administratif.

Consultation du cahier des charges : Peut se faire au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis et au cabinet de l'avocate poursuivante.

N.B : Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2023R02692VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Dalenda Aouem Sahnoun

Avocate près la cour de cassation

MF : 513984/C/A/P/000

Le poursuivant : BTK, poursuite et d'élégance de son représentant légal demeurant à 10 bis avenue Mohamed V Tunis RC B152691996.

Avocat poursuivant : Maître Dalenda Aouem Sahnoun Avocate demeurant à la rue Aboubakr El Bakri Imm Luxor II 3éme étage B3.1 Montplaisir Tunis MF 513984/C/A/P/000.

Le débiteur principal : Société Intellitrade Solutions poursuite et d'élégance de son représentant légal, RC B01401262008 demeurant à son siège social au Bâtiment Misk, Bureau 17, Tour B, Montplaisir, Tunis et au cabinet de son avocat, Maître Sami Al-Frikha, sis au 11 Avenue Azouz Al-Rubai, Al-Manar III Tunis 2092.

La Partie Saisie :

1) Mr Habib Al-Ganouni, CIN 04008980 demeurant au 270, Avenue Habib Bourguiba- Ennadhour Zaghouan et au cabinet de son avocat, Maître Sami Al-Frikha, sis au 11 Avenue Azouz Al-Rubai, Al-Manar III Tunis 2092.

2) Khaled Ben Mohamed Ben Omar AL-Ganouni CIN 04133801 demeurant à Bardo Rue Omar Al-Jabali, n°3.

Objet de la Vente : 67022.8130 parts dans la propriété dénommée «Al-Jubaibina Al-Shamaliyah» objet du titre foncier n°6672 Zaghouan sis à Ennadhour.

Mise à prix : Un million cent vingt-cinq mille six cent cinquante dinars (1.125.650dt000).

Date et lieux de l'adjudication : 18 décembre 2023 à 9 heures du matin devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Zaghouan.

Visite des lieux : La visite des lieux peut se faire tous les jours pendant l'horaire administratif.

Consultation du cahier des charges : Peut se faire au greffe du tribunal de 1ère instance de Zaghouan et au cabinet de l'avocate poursuivante.

N.B : Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2023R02693VEPA1

Vente aux enchères

Me Neggazi Jamel

Avocat

Avenue de La République - Grombalia

Tél : 72.214.173 / 94.553.525

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire :

La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son

représentant légal, son identifiant unique au registre national des entreprises, numéro M0000221, son siège social sis à l'Av. Mohamed V - Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

2/ La débitrice assignée de la saisie :

La société Tunisie Hôtelière, en la personne de son représentant juridique, société anonyme, son identifiant unique au Registre National des Entreprises numéro 0296319 K, son siège social sis à l'hôtel Kelma à Hammamet 8050 et en cas de besoin à l'hôtel CW VENUS BEACH, sis à l'Avenue de la Paix - Hammamet Sud BP 162, (en sa qualité de débiteur hypothécaire).

3/ L'avocat chargé de la poursuite:

Maître Neggazi Jamel, avocat, son étude sise à l'Avenue de La République - Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de vente est une parcelle de terrain d'une superficie de 34610 m², objet du titre foncier numéro 540833 Nabeul, dénommé «KELMA», sur laquelle est construit l'hôtel dénommé LA COURONNE, à la Zone Industrielle de Hammamet Sud, qui une zone aménagée et bien équipée. L'hôtel objet de litige est de 3 étoiles, dont il est considéré sur son état actuel un hôtel non classé. L'hôtel est composé de 450 lits, avec une capacité de 450 clients, contenant 205 chambres doubles, 5 chambres destinées aux cadres et 4 suites. Le design de l'hôtel est sous forme d'un immeuble central, composé de quatre étages (un rez-de-chaussée et deux étages) avec deux balances, contenant un hall de réception (en état délabré), un bar (ruiné), un restaurant d'une capacité de 300 clients sans meubles ni équipements, une cuisine en très mauvais état, dont tous ses équipements et matériel ont été arrachés, une salle polyvalente totalement abandonnée, une salle de massage «SPA», une piscine couverte ruinée, des complexes sanitaires, les étages sont destinés au logement, contenant des chambres non aménagées et totalement abandonnées, 2 bâtiments composés de 3 étages (un rez-de-chaussée et deux étages), destinés au logement, en très mauvais état, une piscine extérieure totalement abandonnée, qui a perdu toutes ses composantes techniques, d'où elle n'est plus utilisable, exigeant plusieurs réparations, un barbecue totalement abandonné, un mini-club, box d'animation, terrains de tennis totalement abandonnés, outre à des locaux techniques et économiques. En général, la structure principale de la résidence objet de litige est traditionnelle, composée de piliers et des colonnes en béton armé, un plafond en céramique avec une dalle de pression en béton, les murs extérieurs en double brique et ceux intérieurs sont en brique ordinaire, la menuiserie du type renforcé, le sol est carrelé en marbre de Thala et de marbre en carreaux de carrelage dans les chambres et en parterre dans les complexes sanitaires, les murs des salles de bains sont pavés de poterie du type économique, les équipements électroniques sont protégés. A noter que le hall principal est décoré et équipé, doté d'un réseau de climatisation centrale, d'un ascenseur. En général, l'état de l'hôtel totalement abandonné.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre :

Est de seize million quatre cent soixante-deux mille neuf cent vingt-cinq Dinars (16 462 925 dt 000) en plus des frais et des honoraires fixés.

6/ Date et lieu de l'enchère :

Le Lundi correspondant au dix-huit décembre deux mille vingt trois (18-12-2023) auprès de l'arrondissement des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Grombalia, à partir de neuf heures du matin et suivant.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours, afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Grombalia ou l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2023R02707VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatricule RN E n°0000120H Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur, Ahmed ben Youssef Amor, titulaire de la C.I.N n°06759517 demeurant à Cité El Omrane n°1 Monastir.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, rue Mikhaïl Naimy Hammam Sousse, M.F : 373 343 S/A/P/000

Immeuble saisi :

La totalité du titre foncier n°7586 Ariana, situé à Raoued, consistant en un terrain nu, destiné à la construction, d'une superficie de 376 m².

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de l'Ariana le 18/12/2023 à partir de 9h.

Mise à prix :

Soixante et onze milles neuf cents soixante treize Dinars 168 Millièmes (71.973,168 D) les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2023S01350VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU

RNE 000110F, S.A. R.C : B18788 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba

La partie saisie : la société la commerciale des produits et articles pour chaussures «COMPAC» SARL, MF 0418516R dont le siège social est à Sfax, zone industrielle de la poudrière.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «fleurette» objet du TF n° 114591 Tunis sis à rue de glacière et à 13 impasse sidi Othmen Elhaded Tunis consistant en une parcelle de terrain d'une contenance de 131.5 m² sur le quel est fondée un immeuble composé d'un sous sol (partiel), un rez-de-chaussée, et deux étages.

Le sous-sol est composé d'une salle d'une superficie couverte de 73 m².

Le rez-de-chaussée composé d'une entrée, à gauche où il y a un dépôt et un bureau, un autre dépôt avec un monte charge d'une superficie couverte de 131.5 m².

Le 1er étage composé d'un bureau, une toilette, une douche, un air, un dépôt et un balcon d'une superficie couverte de 105m².

Le 2ème étage est composé d'un bureau, kitchenette, une toilette, une douche, une porte menant au dépôt contient un monte charge d'une superficie couverte de 107 m².

L'immeuble est équipé en électricité et en eau potable.

Mise à prix : (569.490.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : le 26/12 /2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01446VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RC B193222000, RNE 0751191b sise à 10 rue pierre de Coubertin Tunis représentée par son directeur général domicile élue étude Maître Adel Atitallah rue Sallem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Fraj Abdejlil, MF : A08156392010 demeurant à la route de Gremda km 1.5 Ain Chik Rouhou Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

Les immeubles saisis :

1- Terrain rectangulaire d'une contenance de 798m² sis à la route de Saltnia km 13 Sfax son entée est commune avec les voisins, délimité du coté sud par Sadek Aydi, du coté est par Ben Amor, du coté nord par une entrée de 4 mètres et du coté ouest par une entrée commune d'où son entrée.

2- Un terrain clôturé de tous les cotés d'une contenance de 468m² sis à impasse Ben Hmedou route de Tunis km 8 Sfax sur lequel est fondé une construction non achevée composée d'une salle de séjour, un hall, une salle, 3 chambres à coucher, une cuisine, une toilette, un couloir avec une véranda d'une superficie couverte de 207 m² délimité du coté sud par une entrée d'où son entrée, du coté est par Daoued, du coté nord par Bahloul et du coté nord par une entrée privée.

Mise à prix : le 1er immeuble (28.728.000) après la réduction du prix du 40%. Le 2ème immeuble (59.427.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : lundi le 11/12/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01448VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU RNE 0000110 F, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba

La partie saisie : Mohamed Sami ben Hmida CIN 05340045 demeurant à la route Menzel Chaker km5.5 impasse Khalil Sfax et à la route de l'aéroport km 3.5 oued chaabouni 3071 Sfax chez société marbrerie elwafa.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route Menzel Chaker km5.5 impasse Khalil Sfax consistant en un terrain d'une contenance de 1200 m² sur lequel est édifiée une villa d'une superficie couverte de 120 m² et un garage de 40 m².

La villa est composée d'un salon, une salle de séjour, un hall, une cuisine, 3 chambres, une salle de bain et une véranda.

L'immeuble est délimité du coté sud par héritiers Mohsen Ben Hmida, du coté est par le père de la partie saisie, du coté nord par une rue et du coté ouest par héritiers Ben Hmida.

Mise à prix : (450.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : Mercredi le 20/12/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01450VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RC B193222000, RNE 0751191b sise à 10 rue pierre de Coubertin Tunis représentée par son directeur général domicile élu étude Maître Adel Atitallah rue Sallem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Wissem Ellouz CIN 05297973 demeurant à la route de Menzel Cheker km3 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

Les immeubles saisis :

L'immeuble sis à la route de Sidi Abid km7 Sfax et précisément à 1200 mètres de la route consistant en un terrain nu d'une contenance de 990 m² délimité du coté sud par Khadija Bouaatour, du coté est par une entrée, du coté ouest par Imen Koubaa soit la parcelle n°2 mentionnée dans l'acte de partage et du coté nord par une entrée.

Mise à prix : (84.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : Mercredi le 20/12/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01451VEPA1

Vente aux enchères publiques

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Farjallah avocat à la cour de cassation, 13, place Marbourg Sfax.

Partie poursuivante : M. Mohamed ben Tahar Abbes, demeurant, Rue Gremda km 5, impasse Ben Abdallah Sfax CIN 01306055.

Partie saisie : Fadoua bent Chedli Hadriche, demeurante, Rue Gremda km 4 Bouzaiane Sfax, CIN 05309454, et qui a élu son domicile au cabinet de son avocat Mourad Kallel avocat à la cour de cassation, immeuble intilaka bloc B 2 5ème étage, Sfax (comme il a été indiqué dans l'acte de notification de l'huissier notaire Maître Mohamed Najjar Sassi, numéro 41014 en date du 22/3/2023.

Immeuble saisi : Un terrain clôturé, situé à la route Gremda km 6, rue militant Tahar Kammoun Sfax à droite vers centre ville, de superficie de 1540 m². Limité au sud Par Béchir et Mohamed Frikha, à l'est Ahmed Frikha, au nord Nejib Jmal, à l'ouest rue Tahar Kammoun, l'entrée du dit terrain est située à l'ouest. Sur ce terrain est édifié une villa moderne de superficie de 315 m², contenant une véranda (sud-est) qui même à la salle de réception et de séjour, 4 chambres, 2 salles de bain, wc, et une cuisine, une porte à l'est qui même à une véranda (nord-est) avec un réservoir au coin (nord-ouest), il existe un studio de 60 m².

La villa est entourée par un espace carrelé et un autre nu.

Mise à prix : un million cent mille dinars (1100.000.000 D) suivant expertise judiciaire, plus les frais de procédures.

Date et lieu de vente : la vente aura lieu le mercredi 20/12/2023 à partir de 9 h à la chambre des criés du tribunal de première instance de Sfax 2, rue Ahmed Aloulou prés caisse nationale de sécurité sociale.

La visite de l'immeuble est possible au cours des jours de la semaine. Pour plus de renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ou le bureau de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Farjallah.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers (1/3) de la mise à prix avant la date de l'audience; et pour les étrangers ils doivent en plus se munir des autorisations exigées.

2023X01454VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Créancier poursuivant : Hatem Hadrich, Commerçant, son identifiant unique : 1224713R ; titulaire de la C IN n°08401243 ; éluant son domicile au cabinet de son avocat Maître RAFAA AYADI sis au 13 Avenue Farhat Hached Sfax.

Partie poursuivie : Fathi Châari ; Commerçant, inscrit au registre de commerce sous le n°A1471141997; son identifiant unique : 135099H; titulaire de la C I N n°01315022; demeurant à la Route Menzel Chaker km 5 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Rafaa Ayadi, Avocat à la cour de cassation, titulaire de la MF n°630117/T/A/P/000 et de la CIN05303121 demeurant au 13 Avenue Farhat Hached Sfax.

Immeuble saisi : La totalité d'un terrain situé à la Route Lafrane km8 Sfax au bord d'une rue dérivée de la rue Mohamed Baldouti comportant une villa composée de :

- Une partie principale d'une superficie environ de 282 m² comprenant un hall, salon; 2chambres et une suite composée d'une chambre à coucher, une salle de bain non équipée, 2 chambres à coucher, une cuisine non équipée, salle de bain et un cellier, une partie secondaire au coin nord-ouest d'une superficie approximative de 66.45 m² comprenant un garage équipé d'une structure de cuisine préinstallée, une partie pour les équipements sanitaires et un petit débarras.

- Des espaces externes couverts tels que le porche d'entrée d'une superficie de 10.36 m² véranda au coté sud d'une superficie de 33.37 m² et un débarras au coté nord d'une superficie de 5 m².

Le bâtiment est construit en béton, le sol est revêtu en marbre local, carrelages et parterres. Les murs du bloc sanitaire sont vêtus de faïences. Le bâtiment est équipé par des placards dont les portes sont en bois, ses portes et fenêtres sont en aluminium et en baie vitrée, les michleaires des fenêtres sont en aluminium et à commande électriques. Il est équipé par des conduites pour le chauffage central, l'électricité et l'eau potable.

Les toits et les murs intérieurs sont peints avec de la peinture à l'eau et de la peinture grasse. La peinture extérieure est inaccomplie.

Cet immeuble est limité au sud par un terrain comprenant une construction et puis un immeuble de «Chiheb Chaari», au coté est par une rue d'où son entrée, à l'ouest par un terrain nu revenant à Abderrazek Wali et au nord par un immeuble revenant à Liwa Kolsi et Mayssa Khrouf tel qu'indiqué dans le rapport d'expertise préparé par l'expert Mohamed Nejib Ksentini en date du 27/5/2023.

Mise à prix : Cinq cent cinquante Mille Dinars (550.000.000d) le tout frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mercredi 13/12/2023 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Sfax2 (zone 3 rue Ahmad Aloulou n°4 près de la CNSS Sfax) à partir de 9 heures.

Conditions de visite de l'immeuble :

La visite de l'immeuble objet de la vente peut être faite tous les jours pendant les heures du travail administratif.

Observations : Pour amples renseignements on peut s'adresser au Greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où se trouve le cahier des charges déposé ou au Cabinet de Maître Rafaa Ayadi avocat à la cour de cassation 13, Avenue Farhat Hached Sfax.

2023X01459VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Demandeur : TUI Italia S.r.l en état de liquidation (ex : I Viaggi Del Turchese) en la personne de son représentant légal, société en liquidation italienne à responsabilité limitée (immatriculée au registre en Italie sous le N°IT01522260346) siège social Via Galileo Ferraris n°11 Fidenza (PR), domiciliée auprès son avocat Maître Baziz Ben Hadj Yahia avocat à la Cour de Cassation 5 Rue Mustapha Sfar 2ème étage Belvédère 1002 Tunis.

Défendeur :

Société AIRBEACH société anonyme, identifiant unique n°0456317Z, siège social Rue des palmiers Sousse 4051, Rue des oliviers 4051 Khezema Sousse, à l'hôtel Serail Hammamet sis Hammamet Sud.

Avocat poursuivant : Me Baziz Ben Hadj Yahia avocat à la cour de cassation MF 000PA879623/G sis au 5 Rue Mustapha Sfar 2ème étage Belvédère 1002 Tunis.

Désignation de la propriété à vendre :

La totalité du bien immobilier objet du titre foncier n°562254 Nabeul dénommé «Diwan» superficie 19200 m² sis machikhet bir bouregba délégation Hammamet gouvernorat Nabeul correspond : Hôtel "Serail" 4 étoiles bâtis sur bien avec 196 chambres (6 chambres simples, 165 chambres doubles, 21 suites juniors et 4 suites) entrée principale coté ouest sur avenue principale porte métallique coulissante seconde entrée pour ouvriers coté Est avec porte métallique par l'entrée principale loge gardien derrière construction incomplète surface 120 m² l'hôtel a un sous sol rez-de-chaussée 3 étages (R+3) nouvelle construction au rez-de-chaussée seulement :

Sous-sol :

Local technique pour piscine équipé moteurs filtres armoires électriques atelier technique pour piscine, équipé moteurs, filtres armoires électriques abrite équipements refroidissement gaines réseau de canalisations d'eau pour ventilateurs thermiques dans les chambres et pour sanitaire, local Economa pour produits de base accessible via escalier et ascenseur. Caniveaux de canalisation et d'eau sous un sous-sol.

Rez-de-chaussée :

Depuis l'entrée principale, hall de réception, porte en verre renforcé, sol

parterre, plafond en plâtre artificiel portes fenêtres bois et aluminium ouvre sur restaurant Al Sofra, Café Maure et bar boutique. Sols en parterre portes aluminium et bois. Plafond en plâtre artificiel. Hall réception s'ouvre sur espace doté d'une piscine couverte de 47 m² et salons esthétique massage sol parterre travaux en cours. Hall d'entrée carrelé rouge équipé éclairage, d'alarmes incendie et d'Internet. Dispose de 36 chambres, chaque chambre dispose 2 chambres, sanitaire balcon donnant sur jardin au milieu de l'hôtel. L'espace employé comprend cuisine restaurant 2 sanitaires locaux de réserves et 6 chambres froides, et dispose d'un couloir qui mène à 7 bureaux, un escalier menant au premier étage vers bureau du directeur une salle de réunion et 3 bureaux. Au rez-de-chaussée des machines à laver automatiques et étagères contenant équipements : eau, électricité, gaz, Internet, téléphone, ventilation, chauffage et climatisation, alarme incendie et dispositifs d'extinction. Nouveau bâtiment au rez-de-chaussée :

Sur côté gauche du hall de réception un bar shop équipé avec portes aluminium ouvrant sur jardin et piscine. Sol en parterre dalle moderne avec plâtre artificiel. Murs face à la ·piscine en aluminium et verre renforcé. Couloir 2,50 mètres de large s'ajoute au nouveau restaurant, avec parterre, plafond moderne et murs brique 30 cm d'épaisseur. Portes et fenêtres en aluminium. S'ouvre sur cuisine meublée son sol parterre, murs faïence portes en aluminium et fer. Accès par porte en fer menant à la cuisine. Depuis les portes arrière un espace repos devant restaurant avec vue sur piscine et jardin avec terrasse sur le toit de la cuisine, du restaurant, du bar et de 2 bureaux. 2 sanitaires côté ouest. Couloir à l'opposé mène au nouveau restaurant. Piscine (10 m x 7,90 m 790 m²) profondeur 1.10 m et 1.40 m avec à côté les toboggans contrôlés dans local technique (22 m²) avec puits remplis d'eau et bassins profondeur 1.90 m et moteurs. Zone adjacente à piscine en parterre. Face piscine espace salon avec plafond moderne et parterre. Au cœur de l'hôtel jardin et piscine extérieure superficie de 675 m² profondeur 2 mètres. Sur façade avant un bar boutique extérieur en construction avec portes et fenêtres aluminium, certaines prêtes d'autres en cours de réalisation. Hall n'est pas carrelé plafond en fer forgé recouvert de plâtre artificiel. Murs extérieurs en briques 60 cm d'épaisseur intérieur manque finition ciment. Dispose de 2 groupes de ventilation et d'une mezzanine accessible par une piste. Han adjacent au bar extérieur en construction pour devenir bar supplémentaire avec sanitaire. Entrée principale de l'hôtel adjacent au mur de la clôture, sur toute sa longueur de 3,90 mètres de large contient arbres et graminées ornementales.

Premier étage supérieur :

On y accède via 4 escaliers et 3 ascenseurs automatiques depuis le rez-de-chaussée et l'étage supérieur 3. Superficie 4715 m² compte 47 chambres du 101 au 147. Hall recouvert d'une moquette rouge. Portes et fenêtres chambres en bois. Chaque chambre dispose de 2 chambres sanitaires et balcon donnant sur jardin. Sols chambres et hall en parterre, plafond en plâtre artificiel, sanitaires en faïences. Equipé d'installations nécessaires : eau, électricité, gaz, Internet, téléphone, ventilation, chauffage et dispositifs d'alarme incendie et d'extinction.

Deuxième étage supérieur :

On y accède par 4 escaliers et 3 ascenseurs. Superficie 4 325 m2. Dispose de 43 chambres du 201 au 247 et des chambres du 242 au 265. Hall en parterre avec moquette rouge. Portes et fenêtres en bois. Chaque chambre dispose de 2 chambres sanitaires balcon donnant sur jardin. Sols chambres parterre plafond en plâtre artificiel, sanitaire en Faïences équipés d'eau, d'électricité, de gaz, d'Internet, de téléphone, de ventilation, de chauffage et de matériel d'alarme incendie et d'extinction.

Troisième étage supérieur :

On y accède par 4 escaliers et 3 ascenseurs. Superficie est 3 570 m² et comprend 43 chambres du 301 au 334 et du 343 au 362 et les chambres 380-381-382-392. Hall en parterre avec moquette rouge. Portes et fenêtres en bois dans chaque pièce 2 chambres sanitaire balcon donnant sur jardin. Chambre au sol parterre plafond en plâtre artificiel sanitaire Faïences. Equipé d'eau, d'électricité, de gaz, d'Internet, de téléphone, de ventilation, de chauffage et de matériel d'alarme incendie et d'extinction.

Description générale :

Structure générale traditionnelle, colonnes et poutres en béton armé, Dalle en béton et brique, certains bâtiments des murs en fer renforcés et murs ciment armé pour rez-de-chaussée, et des briques de différentes dimensions pour le reste des étages. Sol carrelé de parterre marbré. Forme géométrique fonctionnelle. Divers équipements. Etat général bâtiment moyen superficie couverte de 29918 m², sous-sol 4590 m², rez-de-chaussée 12710 m² (ancien bâtiment 5367 m² - bar extérieur 1194 m² - salle polyvalente 850 m² - nouveau bar avec couloir menant à nouvelle cuisine 1343 m² - Nouveau restaurant et cuisine 2758 m² - Bâtiment adjacent à nouvelle piscine et local technique 263 m² - maison gardien et bâtiment arrière 50 m² - Le fer renforcé au dessus maison gardien 120 m² - Ancienne piscine 675 m² - Nouvelle piscine 90 m²) Premier étage 4715 m², Deuxième étage 4253 m². Troisième étage 3570 m². Salle de contrôle des ascenseurs sur toit 80m².

Mise à prix:vingt-cinq millions neuf cent quatre-vingt-six mille dinars (25.986.000.000)

Date et lieux de la vente : Lundi onze décembre deux mille vingt-trois (11/12/2023) à neuf heures du matin

à l'audience de la chambre des criées au Tribunal de 1ère Instance de Grombalia situé à Rue Habib Bourguiba Grombalia 8030.

Conditions de visite : La propriété peut être visitée toute la semaine durant la journée. Les étrangers ne peuvent participer à la surenchère et acheter qu'après avoir produit autorisation du gouverneur. La surenchère ne peux se faire qu'en faveur de celui qui a déposé le tiers au moins montant de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignation ou présente un chèque certifié ou caution bancaire irrévocable du même montant, à l'exception du poursuivant, et par avocat. Il est possible de consulter le cahier des charges déposé au greffe au tribunal de 1ère Instance de Grombalia ou au bureau de Maître Baziz Ben Hadj Yahia.

2023402702VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Etude de Maître Melliti Emna

Avocate à la cour de cassation

Partie poursuivante : L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie S.A représentée par son P.D.G siège social 139, avenue de la Liberté Tunis, I.U n°0002707P.

L'Avocat poursuivant : Maître Melliti Emna -Avocate à la cour de cassation - 18 rue Ressas El Menzah 1 tél/71 230 203, MF 81033HAP000.

Partie poursuivie : Mme Amel Bent Hassine REZGUI, C.I.N n°05594794 demeurant au n°09 rue 2048 Khezema ouest, Sousse et Mr Moncef Ben Hédi HADJ SLAMA, C.I.N n°00922137 demeurant à Zaktoun Saouef Zaghouan.

Immeuble saisi et mis en vente : la totalité de la propriété dénommée «El oukhoual7» objet du titre foncier n°146130 Sousse sise prés de la route Raed Béjaoui prés de la Cité Olympique route El Kalaa Essoghra Sousse, d'une superficie de 359 m², il s'agit d'une villa composée d'un jardin, un rez-de-chaussée et un premier étage en cours de construction, le rez-de-chaussée est composée de 4 chambres, un séjour, une cuisine, deux salles de bain, équipées.

Mise à prix : est fixée à cinq cents soixante six mille trois cents cinquante dinars (566.350dt000) frais en sus.

Date et lieu de l'Adjudication : Le jeudi 21 décembre 2023 à partir de 9h à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Sousse 1.

La visite est possible tous les jours de la semaine et pour plus amples informations consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première Instance de Sousse1 ou au cabinet de l'Avocat poursuivant.

Observation : Tout participant aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix à la trésorerie ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication par l'intermédiaire d'un Avocat et pour les étrangers l'obtention de l'autorisation du gouverneur.

2023402705VEPA1

Avis aux créanciers

Avis au public

Nomination d'un mandataire de justice

Boulangerie Rahma

Matricule fiscal : N°1111025j

En vertu de la décision en référé n°23/80455 rendue par le tribunal de première instance de Ben Arous en date du 01/8/2023, déclarant en premier ressort Monsieur Mokhless Ben Youssef a été nommé comme mandataire sur la boulangerie Rahma matricule fiscal n°1111025j.

Toute personne intéressée doit prendre contacte avec le mandataire de justice Maître Mokhless Ben Youssef à son bureau Rue 8011 espace Tunis bloc C étage 5 bureau n°4 Montplaisir 1073 - Tunis, dans un délai de 30 jours à partir de l'insertion de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023R02681VEPA2

Nomination d'un administrateur judiciaire

Suite au jugement en référée rendu par le tribunal de première instance de Nabeul sous le n°14576 en date du 30/8/2022 décidant la nomination de Monsieur Mbardi Mohamed en tant qu'administrateur judicaire ayant pour adresse BP 185 Hammam-lif 2050 de la société Solair-one ayant son domicile à l'immeuble Ktata 1er étage Nabeul et ce pour la gérer tenir une assemblée générale et arrêter un plan de travail sous la supervision de Monsieur le Juge contrôleur au tribunal de Première instance de Nabeul.

Suite à ce qui précède, il est demandé à tous les créanciers et les débiteurs de la dite société de présenter leur titre de créances à l'adresse de la société sise immeuble Ktata Nabeul dans un délai d'un mois à partir de la publication de cet avis.

2023R02706VEPA2

Nomination d'administrateur judiciaire

Suivant jugement d'urgence n°64252 en date du 24/10/2023 émanent du tribunal de première instance de Sousse, il a été décidé la nomination de Mr Mohamed BRAHAM en tant qu'administrateur judiciaire à la tête de l'entreprise - Hergla Vagues - inscrit au registre national des entreprises et qui a pour identifiant unique 1626962 D.

L'administrateur a pour mission la direction, l'administration et la gestion de l'entreprise.

2023S01351VEPA2

Vente d'un bâtiment situé à OULED EL CHAMEKH

STE AFATEL - SARL

Avenue Farhat Hached Essouassi Mahdia

Identifiant unique : 25180D

En exécution de l'ordonnance n°925 rendue du juge commissaire de la

faillite du tribunal de première instance de Mahdia le 6/11/2023, le syndic de faillite informe le public qu'il compte mettre en vente au plus offrant un bâtiment objet du TF n°47266 Mahdia (LOT n°02) appartenant à Mr Faycal Said situé à la route essouassi ouled el chamekh et composé :

- D'un terrain (1990 m²)

- Entrepôt pour huilerie (525 m²)

- Logement 1er étage (545 m²) en cours de construction

- Entrepôt (45 m²)

Mise à prix 672.750,000 DT les intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du syndic de faillite dont l'adresse est 11 avenue Tahar Sfar 4002 Sousse Tél 73.221.539, les offres sont acceptées au plus tard vendredi 29/12/2023.

2023S01352VEPA2

Société Best Sublimation

Cité 9 Avril Bouhsina - Sousse

Identifiant unique : 1345018/G

Le tribunal de première instance de Sousse a prononcé, à la date du 1/11/2022, un jugement de liquidation de la société Best Sublimation et la nomination de M.Sadok Mosbah liquidateur.

Les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances dans un délai de 30 jours à partir de la date de cette annonce à l'adresse suivante : 12 Rue Menvielle 4000 Sousse (tél : 99 961 170).

2023S01359VEPA2

Appel d'offre de cession globale d'une société :

SOCIETE RELIURE D'ART «SARL»

Siège social : Zone industrielle pou derrière 2 - Sfax

Identifiant unique : 0043427k

La chambre commerciale du tribunal de première instance de Sfax a rendu en date du 24/10/2023 dans l'affaire 315 la décision suivante :

- Le report du délai de l'affaire sus-indiquée à la séance du 28/11/2023,

- L'ouverture des délais pour recevoir les offres d'achat de la société «Reliure d'art» son identifiant unique 0043427K en vue de sa cession globale aux tiers.

- De permettre ainsi à l'administrateur judiciaire l'établissement du cahier des charges sous le couvert du juge commissaire dans un délai ne dépassant pas 20 jours à compter de la date de la présente décision en respect avec les dispositions des articles 460 et suivant nouveau du code de commerce,

- Le dépôt du cahier de charge au tribunal de première instance de Sfax, au siège de l'administrateur judiciaire, et au siège de la société débitrice.

- D'autoriser l'administrateur judicaire d'insérer cette décision dans les délais impartis au Journal Officiel de la République Tunisienne, dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe et sur le site internet.

- Les offres d'achats transmises à l'administrateur judiciaire en conformité avec les dispositions de l'article 462 nouveau du code de commerce doivent lui parvenir dans un délai ne dépassant pas le 27/11/2023 accompagnées d'une caution de 400 mille de dinars pour être examinées en chambre commerciale le 28/11/2023.

- De charger l'administrateur judiciaire de la gestion de la société jusqu'à la décision du tribunal sur les appels d'offres.

De ce fait et en exécution de la décision sus indiquée, l'administrateur judiciaire informe le public, toute personne intéressée par le présent appel d'offre est invitée à retirer le cahier des charges à compter de la publication de la présente décision auprès de son office, du Tribunal de 1ère instance de Sfax et du siège social de la société débitrice. La visite des locaux peut être effectuée tous les jours ouvrables entre 8H et 17 H après fixation d'un rendez-vous avec l'administrateur judiciaire.

- Les offres doivent être adressées sous pli fermé et recommandée avec accusé de réception à l'office de l'administrateur judiciaire accompagnées des pièces mentionnées dans le cahier de charges, dans une enveloppe fermée au nom de l'administrateur judiciaire Abdeljelil Bouchaala ayant élu comme siège rue Taha Houssin route de Gremda km 0.5 immeuble Asma palace Sfax. L'enveloppe externe ne doit comprendre ni l'identité de l'intéressé ni toutes autres indications avec la mention «A ne pas ouvrir cession globale de la société «RELUIRE D'ART».

Le dernier délai de la réception des offres est fixé le 27/11/2023.

Toute offre parvenue incomplète ou après le délai sus indiqué ne pourra être prise en compte. Pour plus de renseignements, contacter l'administrateur Judiciaire : Tél : (74) 404617 - (98) 411940

2023X01444VEPA2

Remplacement du contrôleur d'exécution

Société Tunisienne Matière première Textile

«SOTUMATEX»

Au capital de : 1 368 000 D

Siège social : 88 Rue Louis Braille Tunis

Identifiant Unique : 0001540E

Dans le cadre du dossier de redressement judiciaire n°63 de la Société Tunisienne Matière première Textile «SOTUMATEX» et suivant décision émanant de la chambre du Conseil au Tribunal de première instance de Tunis en date du 6/11/2023, il a été décidé le remplacement du contrôleur d'exécution Monsieur Chedly Baccouche par le contrôleur d'exécution Monsieur Ameur Mansour, pour poursuivre et achever les travaux de redressement judiciaire de la Société.

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créances au cabinet du contrôleur d'exécution sis au 53, Rue Echam, 2ème Etage, App n°6 - 1002

Tunis - Tél : 71 830 168 Fax : 71 830173 dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce et 60 jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire Tunisien.

2023402697VEPA2

Avis de distribution

Le greffier du tribunal de première instance d'Ariana annonce l'ouverture de la procédure de distribution de la somme de 10.641,190 dinars consignée à la recette des actes judiciaires Ariana le 23/10/2019 quittance n°M020616 contre la Société TUNISIENNE INDUSTRIE DE TRANSFORMATRICE ET DE LA CHIMIE «STITC» à la diligence de Maître Olfa Gharbi Avocate à la cour de cassation pour le compte de la BFPME dans l'affaire n°276.

Dans les trente jours de la publication au journal officiel de la République Tunisienne de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion produire ses titres de créances au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu et ce conformément aux dispositions de l'article 468 du code de procédures civiles et commerciales.

2023402706VEPA2

Décision de clôture de la Liquidation du bureau de l'organisation internationale de secours et de soins et de développement en Tunisie

MF : 1318154/L

Conformément à la décision rendue par le juge commissaire de la liquidation Mme Iman Siliti prés le tribunal de Première Instance de Tunis, il a été décidé de clôturer les procédures de liquidation de dossier n°262 du bureau de l'organisation internationale de secours et de soins et de développement en Tunisie.

2023402714VEPA2

Avis aux créanciers

Distribution de deniers

Mr le greffier de la chambre de distribution de deniers au tribunal de première instance de Tunis annonce que la somme de 31.320,000 Dinars objet de la consignation à la caisse des dépôts au trésor public en date du 19/12/2022 suivant reçus n°M032772 et M037033 fait par l'intermédiaire de l'avocat Me Teissir Assbai pour le compte de Khaled Nebbassi, Rafik Hribi, Nasreddine Zribi, Raoudha Jandoubi, Khadija Meizi, Nabiha Weslati, Manoubia Mosleh, Hedia Nefzi, Hayet Hosni et Mohsen Rouha, contre Nacer Limaiem propriétaire de l'établissement "limaiem colina" et Mr le Receveur de Douane Tunis port et autres est l'objet d'une affaire de distribution de deniers inscrite sous le n°2065. Suite à ce qui précède, tout créancier potentiel devra produire ses titres de créances au greffe du tribunal concerné dans un délai ne dépassant pas les 30 jours à partir de la date de l'insertion de cet avis sous peine de forclusion.

L'article 468 du CPCC dispose : «dans les 30 jours de la publication au JO de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférences de la créance, s'il y a lieu. Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux articles précédents».

2023402722VEPA2

Jugement de cession aux tiers

Société SOTRAVAL

R.C : B1153761997

MF : 46184Y/A/M/000

Siège social : Immeuble Ines avenue 7 novembre, Hammam-Lif 2050

Capital : 72 000

Suite au jugement n°207 (règlement judiciaire) rendu par le tribunal de première instance de Ben Arous le 16/10/2023, il a été décidé ce qui suit :

- Le cessation de la société objet de la cession, de ses paiements à partir de dépôt de leur demande objet de règlement judicaire en date du 20/10/2008 et sa cession aux tiers.

- La nomination de Madame Safa Makhloufi entant que juge commissaire et Maître Ezzeddine Habib sis au 08 rue du Kuwait Lafayette 1002, Tunis, entant que contrôleur d'exécution chargé de rédiger le cahier des charges de la dite cession

- La publication de ce jugement au JORT et au deux journaux dont l'un est en langue arabe et de l'insérer au registre national des entreprises.

2023402723VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SMVDA AIN EZZEBDA

SA au capital de 1.122.000 DT

8, Avenue Mohamed V - Tunis 1001

IU : 0587469 SNM000

CNSS : 414074-78

Messieurs les actionnaires de la SMVDA AIN EZZEBDA sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 16 décembre 2023 à dix heures au 8, Rue Mohamed V - Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2022;

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022

3/ Approbation des dits rapports de l'exercice 2022;

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2022 ;

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2022;

6/ Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022.

2023R02697SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du 12 décembre 2023

SOCIETE DE PARTICIPATION ET DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

SPPI – SICAR

Société anonyme

Au capital de 760.450 Dinars

Siège social : 02, Rue de Turquie - 1001 - Tunis

RNE : 0296315F

Matricule fiscal : 296315 F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société de Participation et de Promotion des Investissements SPPI - SICAR- sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le mardi 12 décembre 2023 à 11 heures, au siège social de la société sis au 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification des délais de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire ;

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2022 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 et approbation des opérations réglementées y mentionnées ;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2022 ;

- Quitus aux Administrateurs ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

- Renouvellement des mandats des administrateurs ;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2023R02723SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Les Ateliers Mécaniques Industriels

Société anonyme

Au capital social de 6.100.000 dinars

Siège social : Route de l'aéroport km 4 Z.I. Oued Chaabouni 3071 Sfax

Identifiant Unique RNE : 0011546R

Les actionnaires de la société les Ateliers Mécaniques Industriels «A.M.I.» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège social, le jeudi 14 décembre 2023 à 11 H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion relatif au groupe de sociétés de l'exercice 2022.

2. Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2022.

3. Approbation du rapport de gestion relatif au groupe de sociétés de l'exercice 2022.

4. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2022.

5. Questions diverses.

6. Pouvoirs pour formalités.

Les documents se rapportant à l'assemblée générale ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais réglementaires.

Les actionnaires seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant et du mandataire.

2023X01456SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Les Ateliers Mécaniques Industriels

Société anonyme

Au capital social de 6.100.000 dinars

Siège social : Route de l'Aéroport km 4 Z.I. Oued Chaâbouni 3071 Sfax

Identifiant Unique RNE : 0011546R

Les actionnaires de la société les Ateliers Mécaniques Industriels «A.M.I.» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, au siège social, le jeudi 14 décembre 2023 à 12H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Constatation effective de la réduction du capital.

2. Questions Diverses.

3. Pouvoirs pour formalités.

Les documents se rapportant à l'assemblée générale sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais réglementaires.

Les actionnaires seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant et du mandataire.

2023X01457SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société TECHNOLATEX

Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Capital social : 7 850 000,000 TND

Siège social : Lot N°2 Z.I Sidi Boutefaha 9000 Béja

I.U : 1184912J

M.F : 1184912J/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société TECHNOLATEX sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu, le jeudi 14 décembre 2023

à 10h au siège social de la société, au lot n°2 Sidi Boutefaha 9000 - Béja à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle ;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

4. Examen et approbation des conventions prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

5. Examen et approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

6. Affectation du résultat relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

7. Quitus aux administrateurs et Directeurs Généraux;

8. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2022;

9. Pouvoirs.

2023402710SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «GRAND MAGHREB MEDIAS»

Société anonyme

Au capital de 2.500.000 DT

Siège social : 01 Av. Jamel Eddine Afghani - 1002 Tunis

Identifiant unique : 1207778Y

Les actionnaires de la société «Grand Maghreb Médias» sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 15 décembre 2023 à 10H à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) sis au Boulevard Principal, Rue du Lac Turkana, 1053, Les Berges du Lac, Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité sur la gestion de la Société et des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2014 ;

2- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2014 et affectation des résultats relatifs audit exercice;

3- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions et opérations mentionnées à l'article 200 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice 2014;

4- Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice 2014 ;

5- Allocation des jetons de présence aux Administrateurs;

6- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

7- Financement de la Société par compte courant associé et présentation de la situation financière actuelle de la Société;

8- Questions diverses;

9- Pouvoirs pour formalités.

2023402711SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Héritiers Bouchhaima Rhaim annoncent qu'ils possèdent deux locaux de titre 250454 à Sfax Rue Sakiet Sidi Yousef effectuer par l'acte d'achat qui était fait le 18/11/1990 et une maison route Afrane km 4.5 effectuer par l'acte d'achat fait le 9/4/1971 et ils ont perdu les titres de propriété et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au tribunal de première instance de Sfax et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2023X01443DIVD2

Avis

Mr Mohamed Trabelsi annonce qu'il possède deux terrains de superficie de 379m² et de 85m² sis à la route Saltania Km6 Sfax l'un objet de l'acte de vente daté le 29 Août 2004 enregistré le 21 octobre 2004 n°M077662 devant deux notaires Mahmoud Mziou et Lotfi Mziou et l'autre daté le 24 Avril 2007 enregistré le 26 Mai 2007 n°M027177 devant deux notaires Mourad Chtourou et Sami Sallemi et il a perdu les deux titres de propriété et il désire se faire délivré une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Maître Abdennadher Mohamed Sadok à route de Mahdia km6 Sakiet Eddair Sfax et ce dans un délai de 30 jours de la date de cet avis.

2023X01453DIVD2

Perte de l'original du titre de propriété

La société Messaouda de développement agricole, SUARL, identifiant unique au registre national des entreprises n°0911527 X ayant son domicile élu au cabinet de maître Taoufik Chabchoub, de la société d'avocats Feki et Chabchoub, 11 rue Taieb Mhiri Sfax déclare avoir perdu l'original du titre de propriété rédigé par les notaires Ahmed Hassen Ellouze et Sami Sallemi le 18 Juillet 2007 enregistré le 30 Juillet 2009 portant l'achat de la totalité de la propriété dénommée «Makni VI» titre foncier n°53250 Sfax et désire entreprendre les procédures d'obtentions d'un second titre original du contrat susvisé.

Tout intéressé pourra formuler une opposition devant Monsieur le Président du Tribunal de 1ère instance de Sfax rue Abou Kacem Chebbi Sfax dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est paru au journal Echourouk le 12 novembre 2023.

2023X01455DIVD2

Avis

Mr Hassen Ben Ahmed Ghorbel titulaire de la C.I.N n°08418253 avise être propriétaire d'une parcelle de terre d'une superficie de 550 m² renfermant une maison à la route de Menzel Chaker km 3 Sfax.

Que son titre de propriété étant perdu, il veut en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Ridha Koubaa et Mourad Hajjem Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai d'un mois de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2023X01461DIVD2

Avis

Monsieur Ellouz Mohamed annonce que son titre de propriété de la moitié d'une parcelle ayant comme surface 468 située à la route de Lafran km 6.5 Sfax a disparu et il veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Ben Amira Sleh situé au 63 rue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours à partir de l'apposition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2023X01462DIVD2

Appel d'offres pour la cession de la société MARBRERIE DU LAC

Sise à la zone industrielle de Djebel el Ouest

IU : 1116452X

Le commissaire à l'exécution Mr. SLAH GUEDOUAR lance un appel d'offres pour la cession de la société MARBRERIE DU LAC.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du commissaire à l'exécution sis au 2 bis rue de l'argentine immeuble Argentina 5ème étage bureau n°4 moyennant le paiement d'un montant non restituable de 500 dinars.

Aucune offre ne sera acceptée dépassant 30 jours de la parution de la présente annonce.

Pour toutes informations contactez les N° suivants : 71841041 / 99299713 21470.591.

2023402707DIVD2

Rectificatifs

Rectification

Annonce n°2023R01877APSF1 parue au JORT annonces légales n°89 le 02/8/2023 page n°1974.

Le Nom du syndic Lu : Syndic immeuble Ezzouhour IJKLM

Au lieu de : Syndicat des propriétaires des immeubles Ezzouhour I-J-K-L-M

2023R02703RECZ9

Rectification

Suivant contrat explicatif enregistré à la recette des finances de Radés le 10/11/2023 quittance n° M060087, enregistrement 23903490

Annonce n°2022R03022FCCC2 parue au JORT n°152 le 23/12/2022.

Lire : Marché Municipal de Radés

Au Lieu : Avenue Taeib Mehiri

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 14/11/2023.

2023R02713RECZ9